

Le lien *des*

Volume 4, # 7, Août 2026



Joséraphliens



Photo : Mario Vallée

Mot du maire

Bonjour à toutes et tous,

Les préparatifs du Social des Joséabliens sont en cours ! Réservez dès maintenant le dimanche 20 septembre à votre agenda et joignez-vous à nous au site du Moulin des Fermes pour cette rencontre annuelle. Afin de faciliter l'organisation, nous vous invitons à acheter vos billets à l'avance. Ils sont disponibles au bureau municipal ou auprès d'un(e) conseiller(ère).



Dans le dossier chemin de fer, vous avez toute mon écoute. L'objectif est que les travaux se réalisent de façon harmonieuse et que chacun en sorte (gagnant).

Sur ce, continuez de passer un bel été !

Marc Lessard, maire

Chronique du conseil

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **7 juillet**, le conseil municipal :

- Adopte le règlement 292-26—Gestion contractuelle ;
- Donne avis de motion et dépose le projet de règlement 293-26— Décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ;
- Retient la soumission de Pavages Sartigan Ltée au coût de 178 782.80 \$ avant taxes pour le pavage du rang St-Bruno ;
- Autorise l'achat d'un conteneur chez Paul Gagnon pour l'espace d'entreposage d'articles saisonniers au Moulin des Fermes ;
- Approuve le mandat de la firme d'ingénieurs *Maxxum Gestion des actifs* pour l'évaluation du rang des Érables Nord ;
- Autorise l'achat de 6 panneaux d'interprétation pour afficher l'histoire du Moulin des Fermes, via l'aide financière accordée dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FFR) - Volet 2 et une contribution municipale.

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **4 août**, le conseil municipal :

- Accepte l'offre de services de COBARIC pour l'accompagnement administratif et technique relatif à l'entretien du ruisseau Tête de Ruche ;
- Adopte le règlement 293-26—Décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

Séance de conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu mardi, le **1^{er} septembre 2026 à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes.**

Veuillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance du conseil en tout temps par courriel.





Fermeture du bureau — Vacances estivales

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 10 au 14 août inclusivement en raison des vacances estivales du personnel administratif.

Nous serons de retour **lundi le 17 août** pour vous servir.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration.

Fermeture du bureau — Fête du Travail

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé **lundi le 7 septembre 2026** à l'occasion de la fête du Travail.

Bon congé !

Bac bleu

Un doute ? Avant de déposer un objet dans votre bac bleu, prenez quelques secondes pour vérifier !

Chaque année, plusieurs matières se retrouvent dans le bac de récupération alors qu'elles n'y ont pas leur place. Une mauvaise matière peut compliquer le tri et nuire à la qualité du recyclage.

Pour savoir où va chaque matière, deux outils simples sont à votre disposition :

- Consultez le site Web de la MRC Beauce-Centre <http://www.mrcbeaucecentre.ca> ;
- Téléchargez gratuitement l'application Ça va où ?, votre référence pour bien trier vos matières.

Petit rappel important : les résidus de construction, de rénovation et de démolition (bois, gypse, céramique, brique, béton, etc.) ne vont jamais dans votre bac bleu. Ces matières doivent être apportées à l'un de nos écocentres, où elles pourront être récupérées ou valorisées de la bonne façon.

En prenant quelques instants pour vérifier avant de jeter, vous contribuez à améliorer la qualité du recyclage, à réduire les coûts de traitement et à protéger notre environnement.



Votre bac est fissuré, cassé ou il a perdu une roue ? Il est peut-être temps de lui offrir un petit remplacement (ou une réparation) ! Vous pouvez faire votre demande en quelques clics :

<https://www.reparemonbac.ca/mrcbeaucecentre-recy>

Faites simplement défiler la page jusqu'au formulaire de demande. Vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez appeler au 418-774-9828 poste 210.

Recherche de bénévoles—Création nouvel événement hivernal

Cet hiver, la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables souhaite faire revivre un événement rassembleur qui permettra aux petits comme aux grands de profiter pleinement de la saison froide. Pour y arriver, nous avons besoin de vous ! Nous sommes à la recherche de citoyens, de familles, de groupes d'amis ou toute personne ayant envie de donner un peu de son temps afin de contribuer à la préparation et à la réussite de cette journée. Que vous soyez habile de vos mains, débordant d'idées ou simplement prêt à offrir quelques heures, votre participation peut faire toute la différence. Votre contribution sera grandement appréciée.

Nous recherchons notamment des personnes intéressées pour :

- Concevoir et aménager des glissades ;
- Contribuer à l'aménagement d'un labyrinthe de neige ou d'autres installations hivernales ;
- Imaginer et réaliser de nouvelles activités hivernales ;
- Intégrer le comité organisateur et participer à la planification de l'événement ;
- Participer au montage et au démontage des installations ;
- Donner un coup de main le jour de l'événement ;
- Proposer de nouvelles idées ou activités pour faire de cette journée un succès.

Aucune expérience est requise, seule votre motivation à contribuer à la vie de notre communauté compte ! Vous avez une idée originale qui pourrait faire sourire les enfants ou rassembler les familles ? Nous souhaitons l'entendre ! Ensemble, créons une journée dont toute la communauté se souviendra et faisons de cette fête hivernale une future tradition qui rassemblera les citoyens année après année.

Communiquez avec le bureau municipal au 418-397-4772 ou par courriel à info@stjosephdeserables.com. Vous pouvez également manifester votre intérêt en personne au bureau municipal pendant les heures d'ouverture.

Un événement ne se construit pas seul... il se construit grâce à toute une communauté !

Recherche de photos—Piscine au Moulin des Fermes

La municipalité de Saint-Joseph-des-Érables travaille présentement sur un projet de panneaux d'interprétation pour le site du Moulin des Fermes. Nous recherchons des photos de la piscine qu'il y avait sur ce site à cette époque. Si vous avez une telle photo en votre possession, veuillez communiquer avec le bureau municipal. Nous vous remercions pour votre collaboration.

Social des Josérabliens

Réservez votre dimanche, le **20 septembre 2026** pour le Social des Josérabliens !

Vous pourrez vous régaler avec le méchoui servi par Beauce boeuf.

Vous pouvez vous procurer les billets **en prévente jusqu'au 17 septembre 2026 inclusivement**, au coût de 15 \$ par personne de 15 ans et plus et de 10 \$ pour les enfants de 5 à 14 ans.

Vous pourrez également procéder à l'achat de vos billets après la période de la prévente et lors de la journée de l'événement au coût de 30 \$ par personne de 15 ans et plus et de 20 \$ par enfant de 5 à 14 ans.

Vous pouvez vous procurer vos billets au bureau municipal ou auprès des membres du conseil municipal.

Au plaisir de vous voir en grand nombre.

****** En cas de pluie la journée de l'événement, surveillez notre page Facebook pour savoir où ça aura lieu. Vous pouvez également communiquer avec le bureau municipal.





Saint-Joseph-des-Érables

SOCIAL FAMILIAL DES

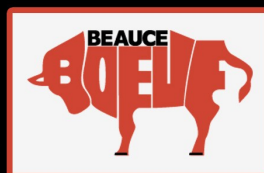
JOSÉRABLIENS

**DIMANCHE 1^e,
20 SEPTEMBRE 2026**



Divertissement au rendez-vous !

Diner méchoui servi par
(Repas principal, un breuvage et un dessert)



Présentation d'objets d'autrefois avec l'APPAQ

Divers jeux pour amuser petits et grands !!!

NOUS VOUS ATTENDONS POUR 11H00 !

Apportez vos chaises et vos boissons supplémentaires, plaisir garanti !

Billets en **prévente** : 15 \$ par adulte 10 \$ par enfant
La journée de l'événement : 30 \$ par adulte 20 \$ par enfant

**** Les billets ne sont pas remboursables ****

La prévente se termine le 17 septembre 2026

Atelier

La *Vérand*anda
CENTRE · FEMMES

Nos émotions Nos alliées!

LES *Mardis* 13H30 À 15H30

- 22 SEPTEMBRE : POURQUOI LES ÉMOTIONS SONT-ELLES ESSENTIELLES ?
- 20 OCTOBRE : LA TRISTESSE, CHEMIN DE SENS
- 3 NOVEMBRE : APPRIVOISER SA COLÈRE
- 17 NOVEMBRE : LES MESSAGES DE LA PEUR
- 1ER DÉCEMBRE : OSER MALGRÉ LA PEUR
- 15 DÉCEMBRE : L'ART DE S'ÉTONNER

Gratuit
sans
inscription
OUVERT
À TOUTES



Solange Drouin
Intervenante



CENTRE FRAMCO, SALON DES PIONNIERS
700, route 173 Nord Saint-Joseph-de-Beauce



418-227-4037



www.laverandacf.com



Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ **AVIS PUBLIC**

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Règlement no 292-26 Gestion contractuelle

Lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2026, le Conseil a adopté le règlement no 292-26 GESTION CONTRACTUELLE.

Le présent règlement vise l'ensemble des contrats accordés par la municipalité et ce, quel que soit leur mode d'attribution et leur coût.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce vingt-neuvième jour du mois de juillet 2026.

Marie-Josée Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière



Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ **AVIS PUBLIC**

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SOPHIE FORTIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Règlement no 293-26 Décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire

Lors de la séance ordinaire du 4 août 2026, le Conseil a adopté le règlement no 293-26 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE.

Le présent règlement a pour objectif :

- D'établir les règles de contrôle et de suivi budgétaire que tous les fonctionnaires et employés concernés devront suivre pour que toute dépense à être engagée ou effectuée par un fonctionnaire ou un employé de la municipalité soit dûment autorisée après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires ;
- D'établir les règles de suivi et de reddition de comptes budgétaires que le greffier-trésorier et les responsables d'activité budgétaire doivent suivre ;
- D'établir les règles de délégation d'autorisation de dépenser que le conseil donne en vertu des premiers et deuxième alinéa de l'article 961.1 du *Code municipal du Québec*.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce cinquième jour du mois d'août 2026.

Sophie Fortier, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

Message important aux agriculteurs

Vous avez des plastiques agricoles, des ficelles ou des tubulures d'érablières usagées ? Donnez-leur une deuxième vie grâce au programme AgriRÉCUP ! En recyclant vos plastiques agricoles, vous contribuez à protéger notre environnement tout en favorisant une gestion responsable des matières résiduelles.

C'est simple :

- Procurez-vous gratuitement un sac AgriRÉCUP ;
- Déposez-y vos plastiques propres et secs ;
- Rapportez le sac rempli à l'un des points de dépôt participants.

Points de dépôt :

Écocentre - St-Victor
176, rue Principale, Saint-Victor

Avantis Coopérative (BMR) - St-Joseph
1190, avenue du Palais, Saint-Joseph

Écocentre - St-Odilon-de-Cranbourne
164, rue Commerciale, Saint-Odilon-de-Cranbourne



Pour connaître tous les détails concernant les dépôts aux écocentres de Saint-Victor et de Saint-Odilon-de-Cranbourne, visitez : <https://www.mrcbeaucecentre.ca/services-aux-citoyens/ecocentre-et-points-de-depot-2>

Pour nous joindre



Bureau municipal :

Directrice générale : Marie-Josée Mathieu

Téléphone : 418 397-4772

Courriel : municipalite@stjosephdeserables.com

Envoi de photos et location de salle : info@stjosephdeserables.com

Site internet : www.stjosephdeserables.com

Resp. de la voirie et des infrastructures : Martin Maurice **Urgence :** 418 369-0431
voirie@stjosephdeserables.com

Resp. de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment : Steeve Breton
permis@stjosephdeserables.com

Émission des permis feux : Alain Busque 418 397-4358 poste 233 Cell. : 418 389-9966

Conseil municipal

Maire : Marc Lessard 418 389-4273

Mairesse sup. : Mélanie Roy 418 397-8418

Conseiller : Sylvain Lambert 418 225-7952

Conseillère : Sophie Lessard 418 209-4109

Conseiller : Éric Lessard 418 397-5379

Conseillère : Marie-Pier Giguère 418 209-2848

Conseiller : Jean-François Giguère 418 420-5333

Heures d'ouvertures du bureau municipal :

Du lundi au mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00